



130.000 habitants 65 communes

Noyers-Pont-Maugis - Mairie

Lettre hebdomadaire d'information – Première année

Numéro 21 – 6 Août 2015

<u>INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'URBANISME...TOUTES LES COMMUNES N'EN SONT PAS ENCORE</u> patrick.mari@mairie-charlevillemezieres.fr emmanuel.fleury@mairie-charlevillemezieres.fr

À ce jour, 23 communes (en plus de Charleville-Mézières et Sedan) sont adhérentes du système de mutualisation et du pôle communautaire des instructions des autorisations d'urbanisme :

Bazeilles, Chalandry-Elaire, Cheveuges, Cliron, Flize, Gespunsart, Givonne, La Francheville, La Grandville, Les Ayvelles, Lumes, Neufmanil, Nouvion-sur-Meuse, Nouzonville, Pouru-aux-Bois, Pouru-Saint-Rémy, Saint-Menges, Tournes, Villers-Semeuse, Vivier-au-Court, Vrigne-aux-Bois, Vrigne-Meuse et Wadelincourt.

Vous ne vous retrouvez pas dans la liste?

Prenez l'attache du service (03.24.33.89.02 ou 06.72.99.28.67) pour connaître ce qui manque encore : une signature, une délibération ?

<u>MUTUALISATION... CONSULTATION OFFICIELLE DES COMMUNES, C'EST PARTI!</u> vincent.chaumont@ca-charleville-mezieres-sedan.fr

Conformément à la Loi, le Président de la communauté d'agglomération a engagé le 29 juillet dernier la consultation officielle des communes membres sur le schéma de mutualisation.

Cette consultation fait suite à celle des conseillers communautaires du 15 avril dernier, et à la réunion d'information des Maires tenue le 22 juin dernier.

Les communes membres ont désormais trois mois pour délibérer sur le schéma.

AGENDA D'ACCESSIBILITE ET MUTUALISATION

philippe.vaillant@mairie-charlevillemezieres.fr

57 : pour la communauté d'agglomération, c'est le nombre d'établissements recevant du public ou d'installations ouvertes au public couvertes par les obligations de mise en accessibilité.

Les services travaillent actuellement à la rédaction des attestations d'accessibilité, et pour les équipements classés en agendas d'adaptabilité, à la production ou au recueil des éléments nécessaires à l'engagement et à la réalisation des travaux.

Une expérience à valoriser auprès des communes membres dans la cadre du schéma de mutualisation ? C'est le moment de le proposer au titre de la consultation en cours.

CAMPUS UNIVERSITAIRE DES ARDENNES... C'EST PARTI

jean-marc.roscigni@ca-charleville-mezieres-sedan.fr

Le Syndicat mixte pour la réalisation de la Zone de Haute Technologie du Moulin Le Blanc vient de lancer, le 31 juillet, un avis d'appel public à concurrence pour la réalisation d'une étude de recomposition urbaine du secteur, préalable au projet immobilier.

Réponses des candidats attendues pour le 11 septembre.